

 **« Les Petits Cayoteux »**

Service d’Accueillantes d’Enfants

*PROJET D'ACCUEIL*



Centre de la Petite Enfance

Rue Ferrer, 11

7060 SOIGNIES

Tél.: 067/348 188

E-mail: as.cpe@cpas-soignies.be

N° d’agréation : 67/55040/01

Document prescrit par l’article 19 de l’arrêté du Gouvernement de la Communauté française en date du 17 décembre 2003 fixant le code de qualité



Vous avez choisi de confier votre enfant à notre service « les Petits Cayoteux » et nous vous en remercions. Nous vous invitons à prendre connaissance de notre projet d’accueil ci-dessous.

Celui-ci a été approuvé par l’ONE qui en a vérifié la conformité à la réglementation en vigueur.

Introduction

Un accueil de qualité doit faire l’objet d’une réflexion…

Le projet d’accueil est le fruit d’un travail d’équipe entre accueillantes, directrice du service et professionnels de la Petite Enfance. Cet outil nous permet de vous informer sur notre manière de fonctionner. En effet, il est basé sur une remise en question permanente des pratiques d’accueil.

Afin d’assurer un maximum de continuité, l’accueillante est consciente d’accueillir un enfant « qui n’est pas le sien » et que sa mission première est « de lui permettre de se développer de manière harmonieuse ». En tant que professionnelle, elle veillera à son épanouissement, son équilibre et sa socialisation en favorisant une continuité dans l’interaction entre enfants, en aménageant l’environnement de manière à assurer une liberté de mouvement mais aussi en proposant des jeux en fonction de leurs intérêts et de leurs niveaux de développement.

Un tel projet implique, dès lors, une collaboration efficace entre les parents, l’accueillante et le service. Le but étant de permettre tant à l’enfant qu’à sa famille de vivre le plus sereinement possible cette nouvelle aventure.

Le Pouvoir Organisateur

Le Pouvoir Organisateur du Centre de la Petite Enfance est le Centre Public d'Action Sociale de Soignies dont le Président, Monsieur Hubert DUBOIS, et le Directeur Général, Monsieur Christophe MARIN, peuvent être contactés sur rendez-vous.

Adresse:

C.P.A.S. de Soignies

Rue du Lombard, 4 à 7060 Soignies

Tél. 067/348.111

Fax: 067/348.123

E-mail: cpas.soignies@publilink.be

Historique - Organigramme

Le Service d’Accueillantes d’Enfants existe depuis plus de 30 ans. Créé en mars 1990, à l’initiative du CPAS, le service est agréé et subsidié par l’ONE.

Il fait partie, aujourd’hui, du « Centre de la Petite Enfance » dirigé par Madame Julie AMEELS et Monsieur Eddy DUPONT co-directeurs.

 **Centre de la Petite Enfance**

**Co Directeurs :**

**Le S.A.E.**

Directrice Julie AMEELS

**« Service d’Accueillantes d’Enfants »**

**« Les Petits Cayoteux »**

Agréé pour 108 places

**La Crèche** Directeur Eddy DUPONT

**« Les Petites Arsouilles »**

Agréée pour 98enfants

Mme Julie AMEELS

Mr Eddy DUPONT

**Administrative :**

Mme Marie-Hélène WARNY

**Infirmière :**

Mme Anne-Christine CHARON

**Assistante sociale :**

MmeCécile Plisnier

**Assistante en psychologie** :

Mme Gaël Wyns

**Assistante sociale :**

Mme Patricia Rasson

**Assistante en psychologie :**

Mme Catherine Van Hecke

 Présentation du service

L’assistante sociale et l’assistante en psychologie, sont joignables au 067/34.81.88 ou 067/348 190. La directrice, Julie AMEELS est également joignable aux mêmes numéros ainsi qu’au 0483/24.38.21.

Les bureaux administratifs se situent au cœur de la ville de Soignies au Centre de la Petite Enfance, Chaussée de Braine 47. Une employée administrative, Marie-Hélène WARNY, y assure la permanence.

Toutes nos accueillantes sont agréées pour accueillir maximum 4 enfants équivalents temps plein jusqu’à l’âge de l’obligation scolaire suivant un horaire convenu avec les parents et le service.

Plus d’une centaine d’enfants sont accueillis chaque jour.

Le rôle de l’assistante sociale, de l’assistante en psychologie et de la direction

Nos rôles et missions sont spécifiques et complémentaires. Nous assurons donc la coordination de nos interventions.

Notre travail se partage entre tâches administratives, travail social et accompagnement psycho pédagogique :

* Le travail administratif comprend notamment :
	+ La gestion des dossiers (inscription, calcul de la participation financière, lien avec l’ONE, rapports, …)
	+ La gestion du milieu d’accueil (conformité, sécurité, hygiène, …)
	+ L’organisation de plans de formation et de réunions d’équipe pour les accueillantes.
* Le travail social et l’accompagnement psycho pédagogique comprennent :
	+ Le recrutement de nouvelles accueillantes,
	+ L’encadrement des accueillantes par des visites régulières au domicile afin de les guider, de les superviser et de les accompagner dans toutes les thématiques relatives à l’accueil de l’enfant (alimentation, activités, sommeil, développement psychomoteur, manifestation des émotions, rythme de l’enfant, …)
	+ Veiller à la mise en œuvre des réponses adaptées aux besoins de votre enfant et de chaque famille : familiarisation, respect du rythme, autonomie, liberté de mouvement…
	+ Observer, analyser, évaluer et ajuster les pratiques éducatives dans un souci du bien-être de votre enfant et de la collectivité.
	+ Veiller à la mise en œuvre du projet d’accueil dans une logique du soutien à l’équipe et dans la recherche permanente de la qualité d’accueil.
	+ La médiation – si nécessaire – dans les relations parents-accueillantes,
	+ La disponibilité aux parents et aux accueillantes sur toutes les thématiques
	+ Le suivi des formations et des réunions d’équipe.
	+ …

A la rencontre des familles

*Votre enfant restera toujours au centre de nos préoccupations*

* Le Service.

En choisissant ce type d’accueil pour votre enfant, vous avez opté pour un accueil familial. Nous veillerons à ce qu’une relation de confiance soit établie entre vous, votre enfant et nous, pour lui assurer bien-être et sécurité.

A cette fin, toujours dans l’optique d’une approche plus familiale, l’inscription de votre enfant s’effectue, le plus souvent, au sein de votre domicile. Cette rencontre, dans votre cadre de vie, permettra de répondre à vos questionnements pour préparer au mieux cet accueil.

* L’Accueillante.

L’accueillante sera la personne qui prendra en charge votre enfant au quotidien, c'est-à-dire celle avec qui votre enfant aura une relation privilégiée et individuelle. Pour cette raison, il est essentiel que l’accueil se déroule dans un climat de confiance, de franchise, de dialogue et de respect réciproque.

Les premières rencontres seront des moments privilégiés pour établir la base de la relation. Appelées « ***familiarisation*** », elles seront adaptées à votre enfant, votre famille, votre situation.

L’accueillante programmera avec vous des rencontres individualisées et progressives permettant la création du lien :

- Dans les deux semaines qui précèdent l’entrée définitive, des premières rencontres se feront en votre présence. Votre enfant percevra ainsi la confiance s’établir progressivement entre vous et l’accueillante, moment primordial pour mettre en place de bonnes conditions dans cet univers inconnu. Elle vous fera visiter les pièces de vie et de repos de votre enfant et expliquera sa façon de fonctionner.

Elle complètera avec vous un carnet reprenant les habitudes de vie, besoins, rythmes, intérêts de votre enfant. Ces temps de familiarisation vous permettront de faire connaissance, de poser vos questions et de créer un lien entre la maison et le lieu d’accueil.

- Ensuite, votre enfant restera seul avec l’accueillante durant des périodes de plus en plus longues en fonction des besoins identifiés par vous et l’accueillante. Cette période permettra de vous découvrir mutuellement et d’habituer votre enfant à ce nouvel environnement dans lequel il passera ses journées.

Vous êtes donc invités à prendre contact avec l’accueillante afin de fixer ces périodes de familiarisation.

Nous attirons votre attention sur le fait que la familiarisation est indispensable, sans celle-ci l’accueil de votre enfant ne pourra débuter.

* La Famille.

L’installation d’un dialogue constructif entre vous et l’accueillante est essentiel pour créer cette relation de confiance.

Les échanges porteront sur votre enfant et votre fonctionnement familial. Vous aborderez entre autres ses habitudes alimentaires, son rythme, son sommeil mais aussi les émotions, les sentiments, …

Ils porteront aussi sur vos activités professionnelles ainsi que les horaires qui en découlent, vos attentes, vos craintes, …

L’accueil sera ainsi préparé en tenant compte de la réalité et des besoins de chacun des intervenants.

A l’arrivée de votre enfant, il est conseillé d’avertir l’accueillante de ce qui s’est passé à la maison, qui peut avoir un impact sur la journée de votre enfant (mauvaise nuit, biberon mal digéré, fièvre,…). De même, au moment des retrouvailles, ce sera l’occasion pour l’accueillante de raconter les petits événements de la journée. Certaines accueillantes remplissent un « cahier de vie », d’autres préfèrent un retour oral…

Tout au long de l’accueil, vous serez, avec l’accueillante, des partenaires actifs des grandes étapes du quotidien de votre enfant. En effet, vous collaborerez afin d’organiser la diversification alimentaire, l’apprentissage de la propreté,…

Le départ définitif de votre enfant sera encore un moment important à mettre en place et à préparer car il n’est pas sans résonance affective. Ce départ se doit d’être l’aboutissement serein de ce moment de vie de votre enfant.

A la rencontre des enfants

*Toujours viser l’intérêt de votre enfant*

* L’accueillante et votre enfant.

Votre enfant est unique. Accueillir un enfant qui n’est pas le sien implique une remise en question régulière et le maintien d’une communication saine avec la famille. En effet, l’environnement dans lequel votre enfant évolue participe pleinement à son développement.

* Aménagement de l’espace et organisation des activités.

Avec l’accompagnement et le soutien du service lors de visites régulières, l’accueillante adapte au mieux son habitation à l’accueil de l’enfant tout en préservant un espace à sa propre famille.

L’espace de vie des enfants se veut avant tout sécurisant, propre et accueillant, permettant à chaque enfant de trouver sa place. Il est conçu de manière à ce que l’accueillante puisse avoir un regard sur l’enfant quelles que soient ses activités.

L’accueillante aménage aussi l’environnement en fonction de l’âge et des intérêts des enfants. Les jeux et les activités proposés contribuent à les encourager, à développer leur autonomie, à découvrir son environnement, son corps et à assurer l’apprentissage de la vie en groupe.

Le matériel de base (lit, chaise, parc, table à langer,…) adapté à l’âge des enfants accueillis est fourni à chaque accueillante par le service. Celui-ci est de qualité et choisi selon les normes de sécurité requises.

* Assurer une continuité dans l’accueil

Afin de permettre une transition harmonieuse entre les différents lieux de vie de l’enfant, l’accueillante met en place une série de rituels. En effet, pour qu’un enfant se sente en sécurité, il a besoin de repères. C’est pourquoi nous préconisons une présence régulière de l’enfant au sein du milieu d’accueil.

En cas d’indisponibilité de votre accueillante (congés annuels, maladie éventuelle, …) nous essayons de vous proposer un dépannage si vous nous en manifestez le besoin. Dans ce cas, nous tenterons de vous orienter toujours vers une même accueillante « de dépannage ».

* Accompagner les émotions de l’enfant, lui donner une place active, le rendre autonome et l’aider à se sociabiliser.

L’accueillante veille :

 - à observer, être attentive aux émotions et à l’écoute de chaque enfant,

 - à lui faire prendre une place active dans l’environnement et le groupe,

 - à lui proposer un environnement riche, attractif (diversité dans les

 activités, jeux, motricité libre …)

 - à instaurer un cadre et des règles de vie en petite communauté, en le

 soutenant dans sa capacité à interagir et à gérer ses conflits avec les

 autres.

* + …
* Soutien à l’activité des professionnels et encadrement.
	+ *Assurer la qualité de l’accueil*

Soutenue par l’ONE et avec sa collaboration, l’agent psycho médico social a pour mission d’encadrer et soutenir chaque accueillante au sein de leur propre milieu d’accueil par des visites régulières et des réunions ponctuelles.

De plus, l’agent psychopédagogique s’assure d’entretenir des bonnes relations de travail à travers une bonne communication avec l’accueillante, ainsi qu’à la valoriser dans son travail.

Lors de ces visites, nous serons donc amenées à être en contact avec les enfants accueillis au sein du milieu d’accueil (dont votre enfant) dans le cadre d’une observation d’une dynamique de groupe, amenant des échanges constructifs avec l’accueillante. Une réflexion permanente sur différentes thématiques seront abordés avec l’accueillante pour répondre aux besoins de chacun.

Les accueillantes se doivent, de plus, de participer à des formations régulières afin d’approfondir leurs connaissances, de les réactualiser, et de pouvoir les appliquer sur le terrain dans le but d’améliorer la qualité de l’accueil.

* + Développer une dynamique de réflexion professionnelle

En plus des visites régulières des travailleurs psycho médico sociaux et donc de l’accompagnement au quotidien des accueillantes dans leur milieu d’accueil, le service organise deux types de réunions :

- Les réunions de service : l’occasion pour chacune d’exprimer ses difficultés, ses expériences positives ou négatives, ses idées, ses réactions,… Ces réunions encouragent la dynamique et la remise en question de chaque accueillante.

- Les formations sur un thème précis choisi par l’équipe d’encadrement ou les accueillantes en fonction de leurs besoins ou leurs demandes et animées par un intervenant extérieur au service.

* + Assurer une qualité de vie professionnelle

Pour une bonne qualité de vie professionnelle, où espaces familial et professionnel sont souvent étroitement liés, il est important que la famille de l’accueillante adhère au projet. L’accueillante veillera à adopter un mode d’organisation lui permettant de respecter son projet éducatif tout en veillant à maintenir le bien être de sa famille.

Pour cette raison, nous insistons pour que les familles respectent les horaires d’ouverture/ fermeture du milieu d’accueil ainsi que les modalités de communication établies au préalable entre vous et votre accueillante.

En guise de conclusion …

L’équipe d’encadrement joue auprès des accueillantes un rôle mobilisateur autour du projet d’accueil qui évolue sans cesse.

Grâce à un travail régulier accompli, nous avons pu améliorer la période dite de « familiarisation » et renforcer le partenariat entre l’accueillante, les familles et le service et ce, à tous les moments de l’accueil et travailler plus précisément « le respect de l’enfant dans toutes ses différences ».

Dans l’esprit de ce partenariat entre le service, les accueillantes et les familles, tout idée, toute suggestion de votre part, visant à améliorer la qualité de notre projet, sont les bienvenues.

****